

VOUS SOIGNER À L'HÔPITAL LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS, **FRANCE OU BELGIQUE,** C'EST VOUS QUI CHOISISSEZ!*

C'est facile !

* Selon les conditions prévues dans le dépliant

- Vous êtes soigné(e) près de chez vous
- Vous bénéficiez d'une offre de soins élargie

- Vos proches peuvent venir vous rendre visite plus facilement
- Vous n'avez pas de démarche préalable à effectuer

